

Bureau Fédéral

Réunion du jeudi 18 janvier 2024 en visioconférence Teams

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT
Mmes Carole FORCE et Stéphanie PIOGER
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON et Alain SALMON

Excusés : Mmes Agnès FAUCHARD, Nathalie LESDEMA et Frédérique PRUD'HOMME
MM. Pierre DEPETRIS et Yannick OLIVIER

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD et Amélie MOINE
M. Alain CONTENSOUX (DTN-DG)

Suite à la décision du Bureau Fédéral du 14 novembre 2023 de reporter la rencontre de Ligue Féminine du 19 novembre opposant l'équipe de Charleville-Mézières à celle de Tarbes après les blessures lors du rassemblement en Equipe de France de 3 joueuses internationales tarbaises, le club de Charleville-Mézières a saisi le CNOSF.

En raison de l'urgence et de l'enjeu particulièrement sensible de cette affaire concernant, notamment, la mise à disposition par les clubs des joueuses internationales, le conciliateur a invité les parties à mettre fin au litige par une mesure de conciliation.

Cette mesure consiste en ce que la rencontre :

- Soit maintenue le 24 novembre 2024
- Se déroule hors la présence des 3 joueuses internationales de Tarbes blessées lors du rassemblement de l'Equipe de France de novembre 2023.

Le Bureau Fédéral accepte cet accord.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral les 2 et 3 février 2024.